



Signature d'une convention de partenariat avec l'association *Mieterschutz*.

- 16 octobre 2026 -

Dudelange renforce son accompagnement juridique des locataires.

Face au succès des premières consultations juridiques destinées aux locataires, la Ville de Dudelange et son Office social franchissent une nouvelle étape en officialisant leur partenariat avec l'association Mieterschutz.

Signée ce vendredi 16 octobre, cette convention permet de pérenniser et de développer un service de proximité qui répond à un besoin concret des habitant·es : mieux connaître leurs droits et bénéficier de conseils adaptés à leur situation.

Concrètement, l'association Mieterschutz proposera désormais gratuitement des permanences de consultations juridiques chaque trimestre, spécialement destinées aux locataires de Dudelange. La première permanence aura lieu le mercredi 9 décembre de 17h à 19h dans la salle Nic Birtz de l'Hôtel de Ville.

À travers cette initiative, la Ville de Dudelange et l'Office social réaffirment leur volonté d'accompagner les citoyen·nes au quotidien et de favoriser un parcours résidentiel plus serein. Dans un marché immobilier où les démarches et les questions juridiques peuvent parfois sembler complexes, ces consultations offrent aux locataires un espace d'écoute, d'information et de conseil pour mieux comprendre leurs droits et les faire valoir en toute confiance.

Le collège des bourgmestre et échevin·es

Dan Biancalana, bourgmestre

Loris Spina, Josiane DI Bartolomeo-Ries, René Manderscheid, Claudia Dall'Agnol, échevin·es